

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

26 OCTOBRE 2022

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au centre récréatif Aimélacois à 21 h 00, mercredi, le 26^e jour d'octobre 2022. Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Danick Harvey, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation;
3. Acceptation de l'offre de services professionnels en architecture pour la confection des plans et devis ainsi que de la surveillance des travaux visant l'aménagement des nouveaux bureaux municipaux ;
4. ~~Base de plein air du lac Nairne — Résolution pour le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du Ministère du Tourisme du Québec dans le volet du programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) ; POINT RETIRÉ~~
5. Période de questions.
6. Levée de la séance spéciale.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 21 h 00.

2022-10-22

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté avec le retrait du point 4 de l'ordre du jour.

2022-10-23

3. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LA CONFECTION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX VISANT L'AMÉNAGEMENT DES NOUVEAUX BUREAUX MUNICIPAUX.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire procéder au déménagement des bureaux municipaux situé dans l'immeuble situé au 118 rue Principale ;

ATTENDU QUE la municipalité est allée en invitation à soumissionner à deux reprises auprès de professionnelle en architecture ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre professionnelle de la firme d'architecture RSA\RCHITECTES au montant de 23 600 \$ (montant estimé des honoraires à tarif horaire) avant taxes excluant les débours ;

ATTENDU QUE l'offre de service prévoit la conception des plans et devis ainsi que la surveillance du chantier tel que décrites à l'offres de services professionnels portant le numéro 202210-Y02 ;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Monsieur Danick Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil accepte l'offres de services professionnels en architecture de RSA\RCHITECTES au montant de 23 600 \$ (montant estimé des honoraires à tarif horaire) avant taxes excluant les débours ;

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs tous les documents afférents.

4. BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE – RÉOLUTION POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DU TOURISME DU QUÉBEC DANS LE VOLET DU PROGRAMME D'AIDE À LA RELANCE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE (PARIT)

POINT RETIRÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue et aucune question n'a été posée de la part du public.

2022-10-24

6. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire est levée à 21 h 03.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 26 octobre 2022, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées